



## PROMESSE D'EMBAUCHE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

A la suite des contacts avec l'un(e) de nos candidat(e)s, vous souhaitez l'embaucher en Contrat d'Apprentissage. L'équipe du CEPROC vous en remercie.

Afin de recueillir les informations qui nous seront nécessaires pour l'établissement du contrat d'apprentissage veuillez préciser les éléments ci-dessous.

### APPRENTI

Nom et prénom: \_\_\_\_\_ Formation: \_\_\_\_\_

### INFORMATION EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Code NAF: \_\_\_\_\_ IDCC de la convention collective: \_\_\_\_\_ Nom de l'OPCO : \_\_\_\_\_

Représentée par M ou Mme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ - Fax : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Effectif salarié de l'entreprise: \_\_\_\_\_ – Caisse de retraite complémentaire: \_\_\_\_\_

### INFORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

### INFORMATION CONTRAT

Date de conclusion : \_\_\_\_\_ Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

### INTERLOCUTEUR POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF DE L'APPRENTI (au sein de l'entreprise)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Fonction: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

L'entreprise s'engage à signer un contrat d'apprentissage, pour la rentrée scolaire 2021.

Date : ..... Signature (et cachet de l'entreprise) précédée  
de la mention « **Lu et approuvé** » :

#### Confidentialité des données :

Vos données personnelles (nom, adresse e-mail), ainsi que toute donnée communiquée via ce dossier administratif, constituent des données confidentielles. Conformément aux obligations légales nous les conservons dans des conditions de sécurité renforcées. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, ainsi que celui d'en demander l'oubli ou l'effacement dans les limites prévues par la loi.

Ces informations ne sont accessibles qu'à notre personnel et ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées : permettre votre inscription et le suivi de votre scolarité. En remplissant ce dossier, vous acceptez ces conditions.

Voir au verso pour les informations complémentaires

## INFORMATION REMUNERATION MENSUELLE DES APPRENTIS SUR LA BASE DE 35H

SMIC horaire au 01/01/2021 = 1 554,58€ (= 10,25€/ heure) brut

Age de l'apprenti (cap 2ans et BAC PRO)	1ère année de formation	2ème année de formation	3ème année de formation
Moins de 18 ans	27% du Smic	39% du Smic	55% du Smic
De 18 à 20 ans	43% du Smic	51% du Smic	67% du smic
De 21 à 25 ans	53% du Smic	61% du Smic	78% du Smic
De 26 et plus	100% du Smic	100% du Smic	100% du Smic

Cas particuliers :

- Pour les formations en 1an (lors d'un 1er contrat d'apprentissage) = rémunération de 2ème année
- Si succession de contrat = rémunération au moins égale à celle perçue lors du dernier contrat
- **Une majoration de 15 points s'applique** à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, Si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies:

- 1. Diplôme ou titre de même niveau** que celui précédemment obtenu
- 2. Qualification** en rapport direct avec celle qui **résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu**
- 3. Durée du contrat inférieure ou égale à 1 an**

### QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**Rappel :** Le contrat d'apprentissage doit être établi avant le début exécution ou au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent.

**Public concerné par l'alternance :**



Jeunes âgés de :

- ✓ 15 ans ayant terminé le cycle de collège
- ✓ De 16 à 29 ans

**Type de contrat :**



Contrat de travail (CDD / CDI) en alternance, de 1 à 3 ans selon la durée de la formation. Il peut être signé au maximum 3 mois avant le début de formation et doit être enregistré avant le début exécution du contrat ou au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent celui-ci.

**Condition pour devenir Maître d'Apprentissage :**



Vous devez vérifier que le maître d'apprentissage remplit les conditions suivantes :

- ❖ Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par le jeune et pouvoir justifier de 1 année d'expérience dans le métier.
- ❖ Ou pouvoir justifier de 2 années d'expérience en rapport avec le métier préparé par le jeune et un niveau minimum de qualification.

**Quota d'apprentis :**



Chaque maître d'apprentissage peut avoir 2 apprentis et 1 redoublant maximum.

◀ ◀ ◀ ◀ **QUI CONTACTER** ▶ ▶ ▶ ▶

Contacts :

✚ **Section Pâtisserie :** Mme MANSOURI (CAP-MCP-BTM) : **01.42.39.71.10** / [lmansouri@ceproc.com](mailto:lmansouri@ceproc.com)

✚ **Section Charcuterie Traiteur, Cuisine, Boulangerie, Boucherie :** Mme REBOUTE (CAP-MCT-MCD-MCPB-BAC PRO-BP) : **01.42.39.71.16** / [creboute@ceproc.com](mailto:creboute@ceproc.com)